



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 120875

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la disparition de la revue *60 millions de consommateurs* éditée par l'Institut national de la consommation. Le 9 novembre 2011, le conseil d'administration de l'INC sera appelé à se prononcer sur le projet de cession de ce titre à un ou plusieurs opérateurs privés tournant ainsi le dos à la culture de service public qui a guidé ces activités depuis plus d'une quarantaine d'années. En effet, créée en 1970 pour publier les essais comparatifs réalisés par les ingénieurs de l'INC, *60 millions de consommateurs* est une référence en matière d'information et de défense des consommateurs publiant des enquêtes sans concession, des essais comparatifs qui font autorité des études juridiques et économiques conçues par les experts ainsi que des guides pratiques abordant en toute indépendance tous les aspects de la consommation. Privatiser ce titre travestirait son identité et remettrait gravement en cause son indépendance. On est d'ailleurs en droit de s'interroger quant aux motivations réelles de ce projet de cession à des opérateurs privés et de nombreux éléments laissent à penser qu'en fait c'est l'indépendance même de l'action de ce magazine qui est visée par ce projet. Il est donc indispensable de renoncer à ce projet de privatisation. Il lui demande donc de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour permettre un plan de relance commercial afin de permettre à *60 millions de consommateurs* de poursuivre en toute impartialité, indépendance et objectivité l'action qu'il mène depuis quarante ans.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120875

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11459

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)